

Sainte-Livrade

2327W972

Organisation <sup>d'œuvres</sup> de fêtes et manifestations  
dans le centre : correspondance, notes,

1957 - 1971

(32 pièces)

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS  
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTES LIVRADES

Mairie  
de la Commune  
de Sainte Livrade

Monsieur le Maire

Monsieur le Maire

Je ne voudrais point laisser terminer cette petite cérémonie sans venir vous exprimer, au nom du Service Social du Ministère des Affaires Étrangères, de M.M. les Rapatriés d'Indochine et en mon nom personnel, tous nos remerciements les plus sincères pour la délicate attention que vous avez tenu à manifester à l'égard de nos jeunes enfants.

Voudrez-vous bien me permettre, Monsieur le Maire, de vous dire que cette attention ne nous a point surpris, car nous connaissons déjà toute la sympathie que vous nous témoignez, ainsi que l'intérêt que vous portez à notre Centre.

Malgré les nombreuses difficultés, les différents problèmes qui se posent parfois, et le surcroît de travail inhérent à notre présence à Sainte Livrade vous avez su en maintes circonstances nous conseiller et nous donner toute satisfaction, dans la mesure de vos possibilités.

Tous les rapatriés vous tiennent en grande estime, admirent le parfait Magistrat Municipal que vous incarnez, sa franche courtoisie, sa simplicité, son dévouement, et savent qu'ils peuvent compter sur vous.

Avant de terminer, voudrez-vous me permettre encore, Monsieur le Maire, de vous présenter, ainsi qu'aux membres de votre conseil Municipal, tous les souhaits sincères de longue vie, de bonheur et de prospérité que nous vous transmettons, et que formulent pour vous, tous les rapatriés d'Indochine de notre Centre, à l'occasion de la nouvelle année.

Encore une fois merci pour tous, et nous disons :

Vive Sainte Livrade !

Vive Monsieur le Maire !

~~\_\_\_\_\_~~

Ste Livrade le 22/12/56

*[Signature]*

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES  
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

N° 184 /A

— **INVITATION** —

Une séance de projection de vues du Vietnam, et de clichés tirés au cours du voyage de certains d'entre vous vers la Métropole, et durant les récentes fêtes du "Têt" à Sainte Livrade, sera organisée par Messieurs VILMONT et WEISS, dans la salle de cinéma du Centre le samedi soir 2 mars 1957 à 20 h 30 précises.

Mesdames et Messieurs les Rapatriés du Centre sont cordialement invités à assister à cette soirée.

Un droit d'entrée de 50 francs pour les grandes personnes, et 20 francs pour les enfants, sera encaissé pour couvrir les frais.

Destinataires :

- Adjoint au Directeur
- Chef du Service du Matériel
- Service Social
- Chef du Service Intérieur
- Chefs des groupements " pour notification la plus large aux Rapatriés de leurs groupements".
  
- Affichage
- Archives.

Sainte Livrade, le 1<sup>er</sup> mars 1957

Le Directeur du Centre,



*Henri Alquier*  
**Henri ALQUIER**  
Secrétaire Principal de Police  
Directeur du Centre

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS  
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

NOTE de SERVICE

N° 186/A

M.M. les Rapatriés sont informés qu'une deuxième soirée de Gala avec Représentation d'une "NUIT de CHINE" sera donnée le Dimanche 3 mars 1957 à 21 heures au dancing CHANTECLER à Villeneuve.

M.M. les Rapatriés y sont cordialement et gracieusement invités.

Un car de service partira du Centre de Sainte Livrade, et retournera au Camp après la Représentation.

J'attire l'attention de M.M. les Rapatriés sur la nécessité de revêtir la tenue de ville.

Destinataires :

- Adjoint au Directeur
- Chef du Service Matériel
- Chefs des groupements " pour notification aux rapatriés de leurs groupements ".
  
- Affichage
- Archives

Sainte Livrade, le 2<sup>o</sup> mars 1957

Le Directeur du Centre,



*Henry Alquier*  
**Henri ALQUIER**  
Secrétaire Principal de Police  
Directeur du Centre

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES  
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

N° 276/A/51

NOTE de SERVICE

A l'occasion de la Fête de la Victoire, il y aura  
congé demain, mercredi 8 Mai 1957.

Destinataires :

- Service Social
- Service Matériel
  
- Chefs des groupements " pour notification "
- Affichage
- Archives.

Sainte Livrade, le 7 Mai 1957

Le Directeur du Centre,



*ALQ*

**Henri ALQUIER**  
Secrétaire Principal de Police

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES  
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

-----  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

-----  
N° 197 /D/D

Sainte Livrade, le 21 Mai 1957

21  
/

*NOTE*

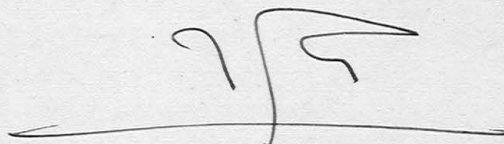
-----  
pour

MESSIEURS LES DIRECTEURS DE CENTRE

Il semble que vous soyez souvent sollicités par des petits cirques ambulants désireux de faire des représentations dans les Centres d'accueil.

Sans vouloir critiquer l'activité du " gens du voyage ", je ne pense pas que nous ayons à la favoriser. Ayant la possibilité de s'installer sur les places publiques des communes de Bias et de Sainte Livrade, vous voudrez bien à l'avenir inviter les responsables de cirques à s'adresser aux municipalités et refuser toute installation sur les terrains relevant des centres d'accueil.

Le Délégué du Service des Affaires Sociales,



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS  
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Sainte Livrade, le 29 Mai 1957. 23

CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

N° 204 /D.D.

L'Administrateur de la France d'Outre-Mer  
Délégué du Service des Affaires Sociales  
pour le Lot et Garonne

f)

Monsieur P I R S O N  
Commerçant  
Rue Nationale

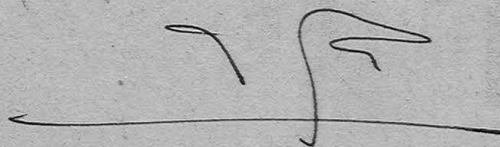
Sainte Livrade

Monsieur,

Ainsi que je vous l'avais demandé la semaine dernière, vous voudrez bien prendre contact avec Monsieur le Directeur du Centre d'Accueil de Sainte Livrade pour faire retirer dans les meilleurs délais et ce avant la fin de la semaine les jeux qui ont été déposés dans la salle de lecture du Centre d'Accueil.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Copie à Mr. Le Directeur du  
Centre d'Accueil de Ste Livrade



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS  
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

----- NOTE DE SERVICE -----  
-----

-----  
CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE  
-----

N° 568 /A/S.I.

Demain 14 Juillet, aura lieu à Sainte Livrade, un défilé organisé pour célébrer la fête Nationale.

Tous les rapatriés (anciens militaires - anciens combattants) et autres, qui désireraient y participer, sont invités à se rassembler devant la Mairie à 10 h 45.

Sainte Livrade, le 13 Juillet 1957.

DESTINATAIRES :

- Service social
- Chef du Matériel
- Chefs de groupements pour notification à tous les rapatriés.
- Affichage
- Archives./.

Le Directeur du centre,



  
**Henri ALQUIER**

Secrétaire Principal de Police  
Directeur du Centre



14 Octobre

7

*N° 1159 M/D*

Monsieur D A R D  
Manège Garroussel  
DURAS  
(Lot & Garonne)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucune autorisation ne peut être omnée pour l'installation, même provisoire, de manèges ou autres divertissements à l'intérieur du Centre

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée./.



E. BRETONNIERE DE CHECQUE.

Archives

MINISTÈRE DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES  
N° 6914 du 10/10/57  
CENTRE D'ACCUEIL de  
SAINTE-LIVRADE (L.-&G.)

1957

Duras le 10 Octobre

Monsieur  
J'ai appris dernièrement que  
vous organisez une fête vers  
la fin janvier. Je serais  
désireux s'il était possible d'avoir  
un emplacement pour mon  
Manège Carrousel (chevaux de bois  
mixte) pour cela il me faudrait  
un emplacement de 11 mètres  
de diamètre. dans l'attente d'une  
réponse favorable dans un  
très prochain courrier. Veuillez  
agréer Monsieur mes Respectueuses  
salutations

~~A. Gard~~

~~A. Gard~~

Ch. Tournier  
Riponville  
10-7

A. Gard  
Manège Carrousel  
Duras  
L & G.

2 Décembre

7

*N° 12/6A17*

Monsieur Yvon ROLLAND  
Manège Enfantin  
à MESTERRIEUX  
(Gironde)

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 28 Novembre 1957,  
j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucune autorisation  
ne peut-être donnée pour l'installation, même provisoire,  
de manèges ou autres divertissements à l'intérieur du Centre  
d'Accueil.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma  
considération distinguée./.



de 28 novembre 1957



Monsieur le Directeur  
Centre d'accueil  
Ste Livrade s/lot

Monsieur le Directeur :

Voici la fin de l'année qui approche et ayant gardé un excellent souvenir de la fête du Tet 1957 - je viens par la présente renouveler ma demande pour installer mon manège enfantine en l'occasion de la fête du Tet 1958 au Centre d'Accueil

Esperant une réponse favorable et avec nos remerciements anticipés. Veuillez agréer Monsieur le Directeur nos sentiments respectueux et veuillez bien transmettre à Madame et vos enfants nos hommages et bons souvenirs

M: Yvon Rolland  
Manège enfantine  
à Mestervieux  
(Garonde)

P.J. 1 timbre réponse



Sainte Livrade, le 11 Février 1958.

Le Directeur du Centre d'Accueil de  
SAINTE LIVRADE / LOT

à

Monsieur le Vice-Président de l'Amicale  
des Français Rapatriés d'Indochine

*W. H. P. / st*

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre lettre en date du 5 Février 1958 demandant, à l'occasion des fêtes du Têt, la disposition de la salle de lecture les 17 et 18, la salle de cinéma les 17, 18 et 19 et éventuellement le 20 ~~JANVIER~~. FEVRIER

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les locaux en question seront mis à votre disposition aux dates indiquées. Toutefois, je regrette de ne pouvoir vous autoriser à faire venir au Centre un manège enfantin. Néanmoins, vous pourrez organiser, avec le concours des personnes du Centre, des jeux pour les enfants.

Je comprends votre désir de donner aux rapatriés l'occasion de fêter le Têt, mais je vous demande de ne permettre aucune démonstration collective à l'extérieur du Centre et je compte sur l'influence de l'Amicale pour que ces jours de liesse se passent dans la meilleure ambiance et sans incident.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux./.



E. BRETONNIERE DE CHECQUE.

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

**Jacques RAPHAËL-LEYGUES**

Député de Lot-et-Garonne

Conseiller Général

Maire de Villeneuve-s/Lot

1, Place Amiral-Courbet

VILLENEUVE-S/LOT

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, LE 30 Décembre 1958

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous demander d'être l'interprète de ma fidèle amitié auprès de tous les hôtes de votre centre d'accueil.

Au seuil de cette nouvelle année, je tiens à leur renouveler les vœux que je forme pour la réalisation de leurs espoirs, à laquelle j'essaierai d'aider de mon mieux.

Je leur adresse à tous et à leurs familles, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments bien cordialement dévoués.

Monsieur BRETONNIERE DE CHECQUE  
Directeur du Centre d'Accueil  
de SAINTE-LIVRADE

*Copie pour femme  
transmise pour  
diffusion à tous les  
Rapatriés*

27 Septembre

8

N° 1.246 / SLD.

Monsieur DIDIER Georges,  
Cinéaste  
rue de l'Avenir

CASTELSARRAZIN

( Tarn & Gar. )

Monsieur,

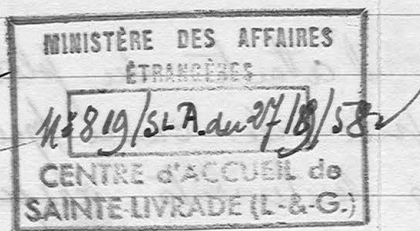
Comme suite à votre lettre du 22 courant, j'ai le regret de vous faire connaître que Monsieur le Chef du Bureau des Rapatriés d'Indochine n'autorise plus des représentations à l'intérieur du Centre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



E. BRETONNIERE DE CHECQUE.

M. Didier Georges  
Cinéaste  
Rue de l'Quercy  
Castelbarriq  
(E. et f.)



Castelbarriq 25 septembre 1958

Monsieur le Directeur  
du Centre d'Accueil  
1<sup>er</sup> Livrade  
(Lot)

Monsieur le Directeur

J'ai appris par l'intermédiaire de mon  
compatriote M. Emory Eshank qui est venu au camp d'auver-  
dozier, que les camarades du Centre demandent à ce  
que je vienne donner des séances de Cinéma.

Je suis moi-même exploitant professionnel  
d'une petite tournée dans une région, c'est pourquoi  
Monsieur le Directeur, j'ai d'habitude de vous adresser  
la présente lettre pour solliciter de votre bienveillance  
l'autorisation tous les quinze jours, une fois de temps en  
temps de donner dans votre Centre d'Accueil un programme  
de choix sonore et parlant en 16<sup>mm</sup> avec des films  
cinéphonies.

Je vous saurais gré de vouloir bien  
me faire connaître le jour qui sera le plus propice  
dans la semaine afin d'avoir le maximum de  
personnes (auberges à peu près) étant donné la  
distance qui me sépare de St-Livrade à Castelbarriq.



Avec tous mes remerciements.

Sans l'attente du plaisir de vous  
lire, je vous prie de croire Messieur le Directeur,  
l'assurance de mes sentiments respectueux.

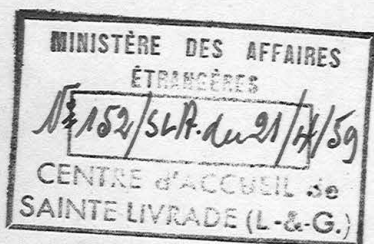
Le Directeur

de Turin,  
Répondre que nous regrettons  
très que est le Chef de Bureau  
de Paparais et l'Indochine  
à l'auto nite plus de upre ou  
notons et l'interieur de  
L'entre

SOUS-PRÉFECTURE  
DE  
VILLENEUVE-SUR-LOT

Le 20 Avril 1959

Le Sous-Préfet de Villeneuve-sur-Lot



à Monsieur le Gestionnaire  
du Centre d'Accueil  
de Ste-LIVRADE S/LOT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que sous l'égide du Comité Départemental d'Aide aux Sinistrés de Madagascar que préside M. le Préfet, une conférence sur Madagascar avec projection de films et commentaires par M. Jean MANICACCI Inspecteur Général du Travail de la France d'Outre-Mer aura lieu le mercredi 22 avril à 21 heures au Théâtre Georges LEYGUES.

Cette soirée placée sous la présidence d'honneur de M. le Préfet sera effectivement présidée par M. Jacques RAPHAEL-LEYGUES député de Lot et Garonne conseiller Général et maire de VILLENEUVE-SUR-LOT.

Les fonds recueillis à cette occasion sont destinés à venir en aide aux victimes du cataclysme qui s'est abattu sur la grande Ile.

Je vous serais obligé de bien vouloir envisager d'assister à cette soirée et d'en faire part également aux membres du personnel de votre service qui par sa présence voudra témoigner avec vous de ses sentiments de solidarité envers les populations malgaches.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

*Mesdames TÈCONTAL & BOURGOIS-MARI*

*Monsieur ZÈGANADIN ont fait  
connaissance le 22.4.59.*

Le Sous-Préfet,

*[Signature]*

*[Signature]*

**SOUS-PRÉFECTURE**  
DE  
**VILLENEUVE-SUR-LOT**

Le 21 Avril 1959

Le Sous-Préfet de Villeneuve-sur-Lot

à Monsieur le Gestionnaire  
du Centre d'Accueil de  
Ste-LIVRADE S/LOT

OBJET : conférence sur Madagascar.

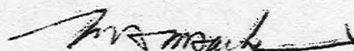
Monsieur,

Comme suite à ma lettre d'hier, j'ai l'honneur de vous faire connaître que pour des raisons d'opportunité d'ordre local, la conférence à laquelle je vous ai demandé de bien vouloir envisager d'assister est reportée au jeudi 23 avril ; elle aura lieu dans les mêmes conditions à 21 heures au Théâtre Georges Leygues.

Je vous serais obligé de bien vouloir en aviser toutes les personnes auxquelles vous aviez déjà fait part de ma communication.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de  
mes sentiments très distingués.

Le Sous-Préfet,



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE D'ORIENTATION

POUR LES FRANÇAIS

PARIS le 15 Juin 19 59

RENTRANT DU MAROC ET DE TUNISIE

ET D'INDOCHINE

# BORDEREAU D'ENVOI

Service des Rapatriés  
d'Indochine

MINISTÈRE DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

à Monsieur le Gestionnaire du Centre  
d'Accueil de Ste-LIVRADE

N° 1158 - SFRT

*N° 228/5 FA du 18/6/59*

CENTRE D'ACCUEIL de  
SAINTE-LIVRADE (L.-&G.)

| DÉSIGNATION DES PIÈCES  | NOMBRE   | OBSERVATIONS   |
|---|----------|--|
| <p>Copie de la réponse adressée<br/>à M. le Directeur du Centre<br/>d'Accueil de NOYANT-sur-ALLIER<br/>concernant l'attribution d'une<br/>subvention à l'occasion du 14<br/>Juillet.....</p> <p><i>Vu,<br/>le 18. 6. 59</i></p> <p><i>[Signature]</i></p> | <p>I</p> | <p>Transmis à titre d'information.</p> <p><i>Maurice A. Oster</i></p> <p>Maurice A. OSTER.</p> |

34

15 Juin 1959

N° 1157 /SPRI

LE PREFET  
Chef du Service des Français  
Rapatriés d'Indochine

à

Monsieur le Directeur du Centre  
d'Accueil de NOYANT-sur-ALLIER

---

OBJET: Demande de subvention à l'occasion du 14 Juillet.

Par lettre n° 522 du 9 Juin 1959, vous me signalez que vous avez reçu une délégation de rapatriés qui sollicite une subvention de l'ordre de 20 à 25.000 Frs pour organiser une fête d'enfants et diverses autres manifestations à l'occasion de la Fête Nationale.

J'ai l'honneur de vous aviser que, par ce même courrier, je transmets votre demande à M. le Préfet, Directeur du Centre d'Orientation pour les Français rentrant du Maroc, de Tunisie et d'Indochine, en lui proposant d'attribuer à chacun des Centres d'Accueil une subvention pour permettre de célébrer la Fête Nationale du 14 Juillet.

Maurice A. OSTER.

35

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CENTRE D'ORIENTATION  
POUR LES FRANÇAIS  
RENTRANT DU MAROC ET DE TUNISIE

PARIS, le 22 JUIN 1959  
74, boulevard Gouvion-St-Cyr  
Tél. : ÉTO. 78.60, 61, 62  
ÉTO. 15.26, 27, 28

N° 04646 /CO/SA/Fin/Ind.



NOTE

pour M. le Gestionnaire  
du Centre d'Accueil de Ste Livrade  
-----

*Vu,  
avec M. LEAUNE, nous  
préférons ne pas donner  
suite à cette organisation de  
fête pour le 14 juillet 59 sans  
donner l'état d'esprit qui  
s'exprime actuellement dans les  
votre Centre.*

Pour répondre au voeu des Rapatriés d'Indochine désireux d'organiser une fête d'enfants avec jeux primés, épreuves sportives, séance cinématographique et distribution de friandises à l'occasion du 14 Juillet, je vous autorise à disposer d'une somme de TRENTE MILLE FRANCS, à prélever sur vos fonds de fonctionnement provenant de l'A.D.O.S.O.M., au titre de la participation du service à cette fête.

Vos dépenses seront reprises en un état récapitulatif, portant référence à la présente note, qui sera comptabilisé dans votre compte d'emploi du mois de Juillet, selon le processus adopté précédemment pour les dépenses faites pour le Tet./.

*Somme accordée le 10-7-59  
suite accord téléphonique de PARIS à M. LEAUNE  
50.000 fr.*

*[Signature]*

**H. Bouix**  
L'Administrateur Civil  
Chargé des Affaires Administratives et Financières

29 Juin 1959

37

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

396 / SLD.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16<sup>ème</sup>

OBJET: Somme allouée à l'occasion  
de la fête du 14 Juillet 59.

REFER: Note n°4646/CO/SA/Fin/Ind  
du 2 Juin 59.

En me référant à la note de Monsieur le Préfet, Directeur  
du Centre d'Orientation pour les Français rentrant du Maroc, de Tunisie  
et d'Indochine, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il me paraît  
inopportun d'organiser une fête d'enfants à l'occasion du 14 Juillet 59,  
étant donné l'ambiance actuelle qui règne dans le Centre et qui est peu  
propice à l'organisation de divertissements.

Je me permets de vous demander, Monsieur le Préfet,  
vos instructions à ce sujet./.



15 Juillet 1959

39

Monsieur le Préfet Chef du Service  
des Français Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy

434 /SLD.

PARIS 16 ème

Transmis

- Copie de la note n° 431/SLD du 15.7.59 à Monsieur le  
Préfet Directeur du Centre d'Orientation des Français  
rentrant du Maroc de Tunisie et d'Indochine - Boulevard  
Gouvion St Cyr - PARIS

1 à titre de compte-rendu.

Le Gestionnaire du Centre



M. TORSAN.



15 Juillet 1959

38

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

431 / SLD.

Monsieur le Préfet  
Directeur du Centre d'Orientation  
des Français rentrant du Maroc de Tunisie à d'Indochine  
74, Boulevard Couvion St Cyr

PARIS 17ème

OBJET: Fête Nationale du 14 Juillet 59.

REFERS: V/Note n° 04646/CO/SA/FIN/Ind.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, comme suite à vos instructions contenues dans votre note citée en référence, des divertissements organisés dans le Centre à l'occasion du 14 Juillet 59 se sont déroulés avec un grand succès et une ambiance pleine de gaieté et de bonne humeur. Un grand nombre de jeunes enfants y ont participé en milieu d'une nombreuse assistance des parents.

Je n'ai eu qu'à me louer du précieux concours apporté bénévolement par Messieurs les Gardes de la Brigade de C.R.S. installée dans le Centre.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le programme qui avait été organisé pour cette journée de Fête Nationale.

Copie transmise à :

- Monsieur le Préfet Chef du Service des Français Rapatriés d'Indochine PARIS.
- Monsieur le Sous-Préfet de Villeneuve/lot

\* pour information \*.



*S. 10/11/59*

PROGRAMME DE LA  
FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 1959

- 9 H - Lever des couleurs par la Brigade C.R.S. - Messieurs les Français rapatriés d'Indochine sont cordialement invités à cette manifestation et principalement les Anciens Combattants.
- 14 H - Jeux pour <sup>divers</sup> les ~~jeunes~~ enfants. ( Course au sac et jeux divers )
- 17 H - Séance de cinéma pour les enfants ( Salle de cinéma ) *avec* distribution de bonbons et biscuits .
- 18 H - Match de Foot-Ball  
( Equipe de Ste-Livrade contre Equipe du Centre )
- 21 H 30 Embrassement du Rond-Point du Centre *après*  
Bal dans la Salle de Cinéma .

Sainte-Livrade le 13 Juillet 1959  
Le Gestionnaire du Centre

Destinataires :

- CHEFS DE GROUPEMENT pour diffusion.



M. TURSAULT

Mr SCLAFER Lucien  
Attraction Foraine  
21, Rue de la Poste  
à SOUILLAC (Lot)

SOUILLAC LE 25 DECEMBRE 1961

à Monsieur le Directeur  
du Centre d'Accueil  
de SAINTE-LIVRADE  
(Lot-et-Garonne)



Monsieur le Directeur,

Je viens par la présente vous rappeler ma visite de samedi dernier au sujet d'un emplacement pour la fête du Camp du 6 février avec mon manège d'avions.

Comptant sur vous, Monsieur le Directeur, et, dans l'attente de vous lire pour confirmation,

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à mes respectueuses salutations.

P.J. Un timbre à 0.25 N.F.

*Reçu avec accord  
le TET le 1-1-62  
(3 jours)*

22/11/1966

n° 142/ SLD

Monsieur PECHBERTY Michel

46 - DURAVEL

Monsieur,

1.12.67  
En réponse à votre lettre du  
17 courant, j'ai l'honneur de vous faire  
connaître qu'aucune fête ne sera organisée  
à la Cité d'Accueil au cours de l'année 1967.

Veuillez agréer, Monsieur,  
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Directeur de la Cité d'Accueil



# LE STOCK-CAR

## LES BOLIDES EN PLASTIQUE

AVEC LES NOUVELLES VOITURES PNEUMATIQUES

AUTOS SKOOTER  
ATTRACTIONS FORAINES

R. C. 63. A 371

**PECHBERTY MICHEL**

DURAVEL

(Lot)

DURAVEL, LE *17- Novembre* 1966

COMITE DES FETES

Monsieur le Président,

Je viens par la présente vous demander, ainsi que je le fais tous les ans, l'autorisation d'installer un manège autos skooter pour vos différentes Fêtes courant 1967.

*FÊTE du Camp*

Le matériel dont je dispose est à plusieurs dimensions : 20 m x 10,50 - 24 m x 12 m - 30 m x 14 m, de conception moderne à relevage et à fonctionnement électronique, entièrement automatique. Nous faisons notre courant nous-mêmes si le secteur est trop faible.

Je vous demanderais de bien vouloir me préciser dès que possible les dates exactes des différentes Fêtes que vous organisez pour 1967, afin d'arrêter mon programme avec une de mes attractions.

Espérant une réponse favorable, recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

*Michel Pechberty*

CONSULAT GÉNÉRAL  
DE LA  
RÉPUBLIQUE DU VIET-NAM  
PARIS

45, avenue de Villiers

Paris, le 7 Octobre 1969

A Monsieur BOUCHET  
Directeur du Camp Saint Livrade  
SAINT LIVRADE/LOT - 47

7099/vh

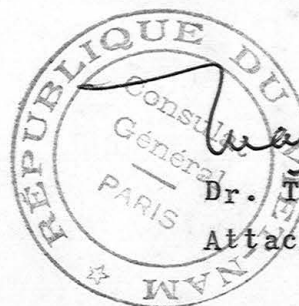
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que le Professeur NGUYEN NGOC HUY, leader du parti progressiste à Saïgon, membre de la Délégation Vietnamiennne à la Conférence de Paris, dans un voyage de Paris à Bordeaux, passera voir les vietnamiens au Camp St. Livrade vers le soir du samedi, 11/10/1969 .

Le professeur NGUYEN NGOC HUY et sa suite (5 personnes) vous sollicitent la permission d'organiser dans le Camp, vers 20,30 heures, une soirée de projection cinématographique d'un film vietnamien .

Pour les détails d'organisation, je vous prie de bien vouloir contacter ~~avec~~ M. NGUYEN VAN SANG - Bt/ S, No5 - CAFJ - Saint Livrade/Lot - 47 .

Avec mes remerciements anticipés, veuillez croire , Monsieur le Directeur , à mes sentiments très distingués .



Dr. TRAN VAN BINH  
Attaché Culturel,



S.A.C.E.M

SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE  
PIGALLE 85-25-SIÈGE SOCIAL: 10, RUE CHAPTAL - PARIS (IX<sup>e</sup>) - TÉLÉGR. MUSICA-PARIS - CH. P. PARIS 513-27

DÉLÉGATION RÉGIONALE

1 bis, Rue Louis-Vivant

AGEN

Téléphone 66.28.00

Bureaux ouverts de :  
9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.  
Sauf le Lundi

C.C.P. : S.A.C.E.M. - Agen 1244.37

|                             |   |                      |
|-----------------------------|---|----------------------|
| Directeur                   | CENTRE ACCUEIL<br>de Ste-LIVRADE/LOT 47 |                      |
| Directeur<br>Adjoint        | COURRIER ARRIVÉE                        | Dispersion           |
| Secrétariat<br>Général      | Date: 8-1-71                            | saire                |
| Compta-<br>bilité<br>Centre | N° Enregistrement: 5                    | Service<br>Général   |
|                             | AFFAIRES SOCIALES                       | Promotion<br>Sociale |

Le 6 JANVIER 1971

Monsieur le Directeur  
du C.A.F.I.

STE LIVRADE S/LOT

M on sieur,

OBJET : VARIETES DU 30 DECEMBRE 1970

Nous constatons que vous avez organisé la séance indiquée en référence sans avoir sollicité et obtenu, conformément à l'Article 40 de la Loi du 11 Mars 1957 sur la Propriété Littéraire et Artistique, l'autorisation de représenter ou exécuter les œuvres de notre répertoire.

Nous pensons qu'il ne s'agit que d'une omission de votre part, et c'est pourquoi nous voulons bien vous donner la possibilité de régulariser votre situation.

Vous trouverez donc sous ce pli :

- une formule " Déclaration de séance occasionnelle ", à remplir et signer ;
- un " bordereau des recettes ", à certifier sincère après y avoir mentionné la totalité des recettes brutes " directes " (entrées, location de tables) et " indirectes " (buffet, buvette, tombola, etc.....), ainsi que le nombre d'entrées gratuites ;
- ..... imprimés qui, après inscription des œuvres exécutées, devront être certifiés sincères et signés par vous-même et le Chef d'Orchestre.

Ces documents, ainsi complétés, devront nous être retournés au plus tard le 15 JANVIER 1971. Nous vous ferons connaître alors le montant des droits dont vous serez redevable et le délai dans lequel ils devront être acquittés.

Veillez agréer, M on sieur,  
l'expression de nos sentiments distingués.



S.A.C.E.M

SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE  
PIGALLE 85-25 - SIÈGE SOCIAL : 10 RUE CHAPTAL - PARIS (IX<sup>e</sup>) - TÉLÉGR. MUSICA-PARIS - CH. P<sup>o</sup> PARIS 513-27

**DÉLÉGATION RÉGIONALE**

1 bis, Rue Louis-Vivent, 1 bis  
47 - AGEN Téléph. 66.28.00

Bureaux Ouverts de : 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

**FÉRMÉ LE LUNDI**

C.C.P. : S.A.C.E.M.-Agen 1244.37 Toulouse

AGEN Le 29 JANVIER 1971

Monsieur le Directeur  
du C.A.F.I.

STE LIVRADE S/LOT

OBJET : VARIETES DU 30 DECEMBRE 1970

Monsieur,

Nous sommes dans l'obligation de vous confirmer notre lettre du  
6 JANVIER 1971, relative à la séance citée en référence,  
et vous prions de nous adresser, par retour du courrier, complétés et signés :  
- la Demande d'autorisation.  
- le bordereau des recettes réalisées ;  
- le programme des œuvres exécutées.

Dans cette attente,

Veillez agréer, Monsieur,  
l'expression de nos sentiments distingués.

|                             |   |                      |
|-----------------------------|---|----------------------|
| <del>Directeur</del>        | CENTRE ACCUEIL<br>de Ste LIVRADE/LOT 47 |                      |
| Directeur<br>Adjoint        | COURRIER ARRIVÉE                        | Dispen-<br>saire     |
| Secrétariat<br>Général      | Date. 1-2-71                            | Service<br>Général   |
| Compta-<br>bilité<br>Centre | N° Enregistrement. 29                   | Promotion<br>Sociale |
|                             | AFFAIRES SOCIALES                       |                      |



*me abonner*

**JEAN FONTAINE**

CINÉASTE

*Vous présente son meilleur  
souvenir et vous soumet le  
programme qu'il veut présenter  
au Camp de St-Livrade de*

\* La Chêneraie \*

ROQUEFORT par LAPLUME 47

Tél. 29

Jours de Noël.

Il s'agit d'un D.A. en couleurs

"Asterix et Cléopâtre"

au prix de 400 francs -

14 DECEMBRE 1971.

Le Directeur de la Cité d'Accueil,

à

Monsieur Jean FONTAINE  
Cinéaste

40 - ROQUEFORT-PAR-LAPLUME

508 S.S. MB/MB

J'ai eu connaissance de votre passage à la Cité d'Accueil de Bias et j'ai pris bonne note de la possibilité dont vous me faites part pour la projection d'un film le jour de Noël à la Cité d'Accueil de Sainte-Livrade.

Je vous donne un avis favorable et ferai prendre les dispositions pour que la salle que vous utilisez habituellement soit libre.

J'aimerais que vous me fixiez auparavant l'heure à laquelle vous voulez débiter la projection, et il me semble nécessaire de pouvoir nous rencontrer pour mettre en place les modalités de réglemant.

- M. BOUCHET.

4 Février

Le Directeur de la Cité d'Accueil

à

n° 132/ CAB  
MB - AL

Société des Auteurs, Compositeurs  
et Editeurs de Musique  
Délégation Régionale  
1 bis, rue Louis Vivent  
47 - A G E N

Monsieur,

Par courrier en date du 6 janvier 1971 et du 29 janvier de la même année, vous avez bien voulu me demander de vous fournir des renseignements quant à la séance récréative qui s'est déroulée dans la Salle des fêtes du Centre d'Accueil de Ste-Livrade, le 30 décembre dernier.

Cette petite fête, montée et organisée par les jeunes enfants de la Cité, n'avait aucun caractère lucratif, mais était destinée simplement à procurer aux familles des enfants, un moment de détente à l'occasion de la fin de l'année.

Le montage et les conseils indispensables au déroulement de cette séance récréative, ont été exécutés par l'équipe socio-éducative de la Cité. Aucune somme, sous forme de paiement d'entrée, location de chaises, buvette ou tombola, n'a été perçue. Cette manifestation était gratuitement offerte par les enfants aux hébergés de la Cité.

Dans les conditions que je viens de vous exposer, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer si vous maintenez néanmoins votre demande de renseignements en vue de la perception de droits.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

M. BOUCHET.



# Le Centre d'accueil de Sainte-Livrade sur les écrans de la B.B.C. l'an prochain

C'est avec surprise que les habitants du centre d'accueil des Français d'Indochine ont vu arriver, la semaine dernière, une équipe de télévision pas tout à fait comme les autres. La différence essentielle avec les équipes françaises venait tout simplement du fait que le caméraman, le preneur de son, la « script » et le réalisateur... parlaient avec un accent anglais très prononcé. C'est, en effet, une équipe de la « B.B.C. » qui s'était déplacée à Sainte-Livrade, mais pour filmer quoi ?

## LA CULTURE INDOCHINOISE...

Avec le centre d'accueil, cette équipe de la « B.B.C. » filmait le huitième volet de son reportage, consacré à la culture indochinoise. Religion, art, tradition, croyance, seront les thèmes abordés par cette émission. Après des séries

de tournages dans les pays du lointain Orient, Thaïlande, etc., les réalisateurs n'ayant pu, pour des raisons politiques, entrer au Vietnam, ont décidé de filmer une importante cérémonie religieuse à la pagode du centre d'accueil.

Cette cérémonie, l'anniversaire du plus grand esprit de la religion indochinoise, fut, comme toutes les cérémonies extrême-orientales, très scolorée. La communion entre le dieu et les participantes fut si intime que certaines entrèrent même en transe.

## LE CAMP... AUSSI...

Mais si la culture doit être le sujet principal de ce reportage de 8 heures, le centre d'accueil sera aussi une des composantes essentielles. Ce centre, qui permet à plus de mille Français d'Indochine de vivre, est devenu, avec le temps, quelque chose de plus qu'une réalité, une affirmation du désir qu'ont les Indochinois de renouer avec une certaine forme de vie que, malheureusement, ils ont perdue. Ce désir non dissimulé est en quelque sorte le thème essentiel du reportage de la télévision anglaise.

## LE CENTRE D'ACCUEIL...

Un reportage qui devrait passer sur les écrans de la « B.B.C. » d'ici l'an prochain.

Le centre d'accueil aura donc les honneurs de la télévision et, qui sait, peut-être verrons-nous



sur les écrans français, dans le cadre d'un quelconque échange, ces images d'une culture que d'aucuns croient en voie de disparition, alors qu'au contraire elle semble repartir pour un nouveau développement.

## NOS PHOTOS

-- Pendant le tournage dans la pagode. -- (Photos « La Dépêche ».)